

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27767**

Intitulé

Responsable en éco-éclairage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

E.ON Connecting Energies

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable en éco-éclairage a pour principales activités :

L'analyse des besoins et la construction de proposition technique commerciale

La conception d'une architecture éclairage en lien avec un projet,

Des activités d'assistance à la maîtrise d'ouvrage,

Des activités de maîtrise d'œuvre.

Compte tenu de l'évolution technologique forte du secteur de l'éclairage, avec les LED en particulier, la mise en place d'une veille technologique est nécessaire. Elle peut être structurée par l'entreprise ou être l'affaire de la personne elle-même, concerner le marché et les produits ou les conditions de mise en œuvre des nouvelles solutions (installation, maintenance). Ce responsable en éco-éclairage peut même être considéré comme le référent commercial et technique de l'entreprise.

Quelque soit le poste occupé il doit toujours agir de façon à obtenir l'adhésion du client au moment de la présentation commerciale pour obtenir le marché, comme lors de la réalisation du projet pour valider des choix techniques.

Après quelques années d'expérience, il se voit souvent confier des fonctions liées au management, si cela n'est pas déjà le cas, car cette fonction peut, dans la cadre de petite et moyenne entreprise, être occupée par le dirigeant de l'entreprise, qui aux yeux du client est souvent l'expert métier de l'entreprise.

Le périmètre de ces missions, leurs objectifs et les interlocuteurs peuvent varier selon que son activité principale est à dominante commerciale, conceptuelle ou de maîtrise d'œuvre.

Le tableau ci-après permet d'en appréhender les principales différences.

Le titulaire est capable de :

- Formaliser dans une proposition technique une envie et/ou besoin d'éco éclairage exprimé au travers d'un dessin, d'une maquette, pour permettre au client interne ou externe et néophyte de comprendre les choix réalisés.
- Négocier les prix des produits et services nécessaires à un projet afin de chiffrer le dossier économique d'un projet d'éco éclairage en respectant les contraintes de marges et de fonctionnement de l'entreprise.
- Convaincre son client avec des arguments relevant d'un conseil personnalisé et prenant en compte ses contraintes et ne dépassant pas les concessions possibles pour le faire adhérer au projet d'éco éclairage proposé.

Dans le cadre de la mise en place d'un éco-éclairage concevoir un projet d'une solution d'éco-éclairage adapté aux attentes et au contexte du client, en le représentant au moyen des outils dédiés afin d'apporter une vision claire et précise du projet à réaliser.

- Réaliser une veille permanente sur les produits, les marchés, les textes légaux et réglementaires relatifs à l'éco éclairage de façon à concevoir des projets proposant les dernières innovations technologiques et prenant en compte les dernières modifications législatives.
- Rédiger un cahier des charges de consultation qui décrit la prestation à réaliser et les équipements à prévoir et intégrer de manière exhaustive les applications législatives liées au domaine de l'éco éclairage.
- Analyser l'offre des entreprises sous l'aspect de la qualité des solutions proposées, des économies d'énergie, de l'efficacité énergétique et de la qualité d'installation.

Seul ou en équipe / avec sa hiérarchie identifier et sélectionner les sous-traitants ou fournisseurs qui réaliseront le projet d'éco-éclairage en lançant des appels d'offres ou négociant les devis et les prestations avec les entreprises concernées afin que les délais, coûts et résultats obtenus soient conformes au cahier des charges

- Suivre et contrôler la réalisation de la solution d'éco-éclairage en relation avec le client, par le biais de réunions de chantier régulières et au moyen d'outils de suivi adaptés, afin de s'assurer de l'installation « à la lettre » du projet puis procéder à sa réception.
- Valoriser le projet réalisé sur ses aspects d'innovation, d'éco éclairage et d'efficacité énergétique en en présentant une synthèse au donneur d'ordre.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de Responsable en éco-éclairage s'exerce dans des entreprises du secteur de l'énergie et dans les types d'entreprises ou d'organisations suivantes :

- Grandes entreprises : fabricants, distributeurs, groupes d'installation électrique
- TPE, PME : bureaux d'étude, sociétés d'installation électrique, distributeurs et fabricants

La certification de Responsable en éco-éclairage regroupe les dénominations de métier suivantes :

Manager en éco-éclairage

Technico-commercial en éclairage

Technicien de bureau d'études éclairage
Chargé d'affaires ou commercial éclairage
Conducteur de travaux éclairage

Il est à noter que nombre d'entreprise employant ces profils, sont de petites entreprises, qui amène bien souvent de dirigeant ou gérant de l'entreprise à occuper cette fonction.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1106 : Ingénierie et études du BTP

F1103 : Contrôle et diagnostic technique du bâtiment

F1602 : Électricité bâtiment

F1201 : Conduite de travaux du BTP

D1407 : Relation technico-commerciale

Réglementation d'activités :

Une habilitation électrique (basse tension) est souhaitable pour la partie diagnostic (réalisation de mesures) et contrôle des travaux. Elle n'est pas délivrée avec la certification.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Une expérience professionnelle de minimum 5 ans dans le domaine, ou un titre de niveau 3 est requis pour accéder à la certification.

Dans le cas de la VAE, les conditions de recevabilité sont celles prévues dans les textes :

- nature de l'activité prise en compte : activité professionnelle salariée, non salariée ou bénévole, en rapport avec la certification visée,
- durée de l'activité prise en compte : 3 ans minimum.

L'obtention de la certification repose sur une séquence académique, une séquence en entreprise et la réalisation d'une thèse professionnelle faisant l'objet d'un mémoire et d'une soutenance.

La certification pour le titre Responsable en éco-éclairage est obtenue à partir de l'obtention de l'ensemble des certifications des 4 blocs de compétence décrits ci dessous.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 27767 - Réaliser et argumenter des diagnostics en éco-éclairage	<p>Le candidat est capable :</p> <ul style="list-style-type: none">- de percevoir une attente d'un usager en matière d'éco-éclairage- de réaliser un diagnostic technique et financier d'un éclairage existant- de rédiger un rapport en faisant apparaître les bénéfices en terme de qualité, coût global et économies d'énergie- d'argumenter auprès de l'usager en vue de lancer une démarche d'éco-éclairage <p>Modalités d'évaluation : situations professionnelles reconstituées (demandes clients) - réalisation d'un diagnostic en étude de cas et présentation/argumentation sous forme de jeu de rôle</p> <p>La procédure d'évaluation donne lieu à une certification pour le bloc 1</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 27767 - Concevoir et représenter des projets d'éco-éclairage	<p>A l'issue du diagnostic faisant partie des compétences du bloc 1, le candidat élabore et formalise un projet concret d'éco-éclairage en utilisant les outils de simulation disponibles pour donner une vision claire et réaliste du résultat, et en prenant en compte le contexte et les attentes de l'usager. Il met en place une veille régulière sur le marché, les produits et le contexte réglementaire pour proposer à l'usager des solutions innovantes et conformes aux normes en vigueur.</p> <p>Modalités d'évaluation : étude de cas issus de situations professionnelles donnant lieu à la production d'une étude de conception réalisée sur logiciel, et à la présentation de cette étude par le candidat.</p> <p>La procédure d'évaluation donne lieu à une certification pour le bloc 2</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 27767 - Etablir et négocier des dossiers de consultations en éco-éclairage	<p>A l'issue du travail de conception faisant l'objet du bloc 2, le candidat complète le projet en élaborant un dossier de consultation des entreprises (DCE) qui permet à l'utilisateur de faire appel à des prestataires pour réaliser les travaux d'éco-éclairage. Il identifie des entreprises sous-traitantes capables de réaliser les travaux avec le meilleur rapport qualité/prix, et négocie les prestations et les délais en correspondance avec les attentes de l'utilisateur.</p> <p>Modalités d'évaluation : analyse de situations professionnelles reconstituées incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rédaction de DCE - des demandes de devis aux entreprises - l'analyse technico-économique des dossiers obtenus et l'émission de préconisations auprès de l'utilisateur <p>La procédure d'évaluation donne lieu à une certification pour le bloc 3.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 27767 - Suivre la mise en œuvre d'un éco-éclairage jusqu'à sa réception et valoriser le projet auprès de l'utilisateur	<p>A l'issue du travail de consultation des entreprises faisant l'objet du bloc 3, le candidat suit et pilote les travaux de mise en œuvre d'éco-éclairage, depuis le démarrage jusqu'à la réception de l'ouvrage. Il utilise des outils de gestion de projet pour s'assurer du respect fidèle de la prestation par rapport au cahier des charges (prix, délai, services associés, respect des normes).</p> <p>Modalités d'évaluation : analyse et notation de situations professionnelles reconstituées incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rédaction de compte-rendu de chantier - les dossiers de recette des travaux <p>Présentation orale du déroulement d'une mission de suivi et réception d'un chantier d'éco-éclairage</p> <p>La procédure d'évaluation donne lieu à une certification pour le bloc 4.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- Le Président Directeur Général d'Opus Light, - Le Directeur Général d'Opus Light - 3 professionnels extérieurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- Le Président Directeur Général d'Opus Light, - Le Directeur Général d'Opus Light - 3 professionnels extérieurs
En contrat de professionnalisation	X	- Le Président Directeur Général d'Opus Light, - Le Directeur Général d'Opus Light - 3 professionnels extérieurs
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	- Le Président Directeur Général d'Opus Light, - Le Directeur Général d'Opus Light - 3 professionnels extérieurs

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en éco-éclairage" avec effet au 29 septembre 2010, jusqu'au 29 novembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel le 3 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur : EON Connecting Energies

Pour plus d'informations

Statistiques :

de 5 à 14 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.opuslight.com

Lieu(x) de certification :

E.ON Connecting Energies : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Levallois-Perret]

E.ON Connecting Energies

114, rue Chaptal

92300 LEVALLOIS-PERRET

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

E.ON Connecting Energies

114, rue Chaptal

92300 LEVALLOIS-PERRET

Historique de la certification :

Création en 2010 à la demande des professionnels

Certification précédente : [Responsable en éco-éclairage](#)